



## **AVIS PUBLIC**

### **AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 2400-LAS**

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le 29 septembre 2025, le règlement suivant :

2400-LAS                      Règlement constituant un comité consultatif sur la mobilité

Ce règlement peut être consulté sur le site Internet de l'arrondissement de LaSalle ou en faisant une demande à cet effet par courriel à l'adresse [greffe.lasalle@montreal.ca](mailto:greffe.lasalle@montreal.ca).

Ce règlement est entré en vigueur le 30 septembre 2025.

DONNÉ À LASALLE, ce 30 septembre 2025.

Simon Provost-Goupil  
Secrétaire d'arrondissement